

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, tendant à renforcer les moyens du Parlement en matière de contrôle de l'action du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques (n° 2456) (M. Guy Geoffroy, suppléant, M. Claude Goasguen, rapporteur)..... 2
- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à faciliter la saisie et la confiscation en matière pénale (n° 2464) (M. Guy Geoffroy, rapporteur)..... 2

Lundi

28 juin 2010

Séance de 16 heures 45

Compte rendu n° 74

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

**Présidence
de M. Jean-Luc
Warsmann,
Président**



La séance est ouverte à 16 heures 45.

Présidence de M. Jean-Luc Warsmann, président.

La Commission constate tout d'abord qu'elle n'est saisie d'aucun amendement sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat, tendant à renforcer les moyens du Parlement en matière de contrôle de l'action du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques (n° 2456).

*

* *

Puis la Commission examine, sur le rapport de M. Guy Geoffroy, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à faciliter la saisie et la confiscation en matière pénale (n° 2464).

Article 3 (articles 706-141 à 706-157 [nouveaux] du code de procédure pénale) :
Règles applicables aux saisies pénales :

*La Commission **repousse** l'amendement n° 1 de M. Dominique Raimbourg.*

Article 3 bis (article 706-158 à 706-164 [nouveaux] du code de procédure pénale) :
Création d'une agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués :

*La Commission **repousse** l'amendement n° 2 rectifié de M. Dominique Raimbourg.*

*

* *

La séance est levée à 16 heures 50.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Guy Geoffroy, M. Jean-Luc Warsmann

Excusés. - M. Étienne Blanc, Mme Marietta Karamanli, M. Jean-Pierre Schosteck,
M. Patrice Verchère